

OMPI



SCIT/SDWG/5/8

ORIGINAL : anglais

DATE : 17 septembre 2004

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

COMITÉ PERMANENT DES TECHNIQUES DE L'INFORMATION

**GROUPE DE TRAVAIL SUR LES NORMES ET LA
DOCUMENTATION**

Cinquième session
Genève, 8 – 11 novembre 2004

**QUESTIONNAIRE SUR L'HARMONISATION ET L'IDENTIFICATION
DES DIFFÉRENTES PARTIES DES DESCRIPTIONS DE BREVET**

Document établi par le Secrétariat

1. À sa quatrième session, tenue du 26 au 30 janvier 2004, le Groupe de travail sur les normes et la documentation (SDWG) du Comité permanent des techniques de l'information (SCIT) a examiné une proposition du Groupe de documentation sur les brevets (PDG) tendant à ce que soit réalisée une enquête en vue de mieux préciser les différentes pratiques des offices de propriété industrielle en ce qui concerne l'harmonisation et l'identification des différentes parties des descriptions de brevet, problème lié aux divers types de support sur lesquels les documents de brevet sont mis à disposition. Après en avoir débattu, le groupe de travail a appuyé la création d'une tâche nouvelle à cette fin. À sa huitième session, tenue du 23 au 27 février 2004, le SCIT plénier a pris note de la création de cette tâche, ainsi définie :

“Tâche n° 36 : Élaborer un questionnaire et effectuer une enquête en vue de déterminer les différentes pratiques des offices de propriété industrielle pour faire face aux difficultés que pose la citation de parties déterminées de la description de l'invention dans un document de brevet.”

(Voir les paragraphes 76 à 79 du document SCIT/SDWG/4/14, et les paragraphes 9 à 12 du document SCIT/8/10.)

2. À la suite de la création de la tâche susmentionnée, le PDG a envoyé au Bureau international, le 30 juillet 2004, un projet de questionnaire sur l'harmonisation et l'identification des différentes parties des descriptions de brevet qui devra être approuvé par le groupe de travail avant d'être distribué aux offices de propriété industrielle. L'élaboration du projet de questionnaire a été coordonnée par le PDG, qui a bénéficié pour cela de la collaboration de l'Office européen des brevets, de l'Office allemand des brevets et des marques et de l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique. Le projet de questionnaire, sous forme électronique, est reproduit dans l'annexe du présent document.

3. Le Groupe de travail sur les normes et la documentation est invité à examiner et à approuver le questionnaire sur l'harmonisation et l'identification des différentes parties des descriptions de brevet qui figure dans l'annexe du présent document.

[L'annexe suit]

ANNEXE

Questionnaire sur l'harmonisation et l'identification des différentes parties des descriptions de brevet

dont il a été question lors de la réunion du SDWG en janvier 2004

Tâche n° 36 : Élaborer un questionnaire et effectuer une enquête en vue de déterminer les différentes pratiques des offices de propriété industrielle pour faire face aux difficultés que pose la citation de parties déterminées de la description de l'invention dans un document de brevet

Veillez indiquer ci-dessous les coordonnées de la personne chargée du questionnaire que nous pourrions joindre en cas de besoin :

<u>Personne à joindre à l'office de propriété industrielle :</u>	
Nom de l'office de propriété industrielle	<input style="width: 30px; height: 15px; border: 1px dashed black;" type="text"/> (code de pays ou d'organisation à deux lettres selon la norme ST.3)
.....	
Personne à joindre	Nom :
	Numéro de tél. :
	Mél. :
.....	

Q U E S T I O N N A I R E

1. Votre office suit-il des pratiques permettant la citation des différentes parties des documents de brevet indépendamment du support sur lequel le document est conservé ou publié?

OUI NON

2. Au vu de l'évolution des supports, votre office prévoit-il d'introduire de nouvelles pratiques en ce qui concerne la citation des différentes parties des documents de brevet?

OUI NON

3. Dans le cas où votre office prévoit d'introduire de telles pratiques, à quelle date ces pratiques seront-elles effectives?

4. La norme ST.36 de l'OMPI prévoit la numérotation des paragraphes des documents de brevet. Si votre office applique ou prévoit d'appliquer des pratiques permettant de citer le texte sans ambiguïté, quelles seront ces pratiques?

- Numérotation des paragraphes
- Décompte des phrases
- Décompte des mots
- Autre – Expliquez :

5. Dans le cas où la numérotation des paragraphes est effectuée ou prévue par votre office, qui est ou sera chargé de définir les paragraphes à numérotter?

- a) Essentiellement les déposants
- b) L'office, par exemple les examinateurs
- c) Autre – Expliquez :

6. Dans le cas où ce sont les déposants qui sont ou seront chargés de définir les paragraphes (réponse 5.a), votre office donne-t-il ou donnera-t-il des indications, par exemple sur la longueur souhaitable des paragraphes?

OUI NON

Observations :

7. Dans le cas où votre office applique ou prévoit d'appliquer des pratiques permettant de citer le texte sans ambiguïté, comment traite-t-il ou traitera-t-il les revendications?

8. Votre office effectue-t-il ou effectuera-t-il un décompte d'autres parties non textuelles de la description, par exemple des illustrations, tableaux, etc.? Expliquez :

9. Prévoyez-vous de créer dans l'interface utilisateur de vos produits ou services électroniques d'information en matière de brevets une option permettant de supprimer l'affichage des numéros attribués aux paragraphes, phrases, etc.? Veuillez préciser les produits et services en question ainsi que les méthodes utilisées :

10. Si votre office a introduit ou prévoit d'introduire le dépôt électronique, a-t-il l'intention d'appliquer ou de modifier ses pratiques concernant la citation des différentes parties des documents de brevet en raison du dépôt électronique?

OUI NON

Expliquez :

11. Quelles sont, d'après votre office, les difficultés qui pourraient être rencontrées?

- Paragraphes longs – expliquer le cas échéant :
- Autre – Expliquez :

12. Votre office a-t-il l'intention de prendre d'autres mesures pour permettre de citer sans ambiguïté?

- Instructions données au déposant
- Autres – Expliquez :

[Fin de l'annexe et du document]